

Urkunde Attestation Attestato Confirmation



Klimaschutz
Protection climatique
Protezione del clima
Climate protection

L'organisation suisse pour la protection climatique myclimate atteste:

BDO AG

a volontairement apporté une contribution précieuse au financement de projets de myclimate a contribué à des projets de protection climatique en répartissant la quantité totale de 1920.00 t de CO₂ sur les trois projets suivants myclimate :

Menge CO₂e: 640 t «Electricité à partir de copeaux de bois FSC à Itacoatiara, Brésil»

Menge CO₂e: 640 t «Centrale solaire à Monte Plata, République dominicaine»

Menge CO₂e: 640 t «Purification de l'eau PoA Ouganda»

Entreprise au bilan CO₂ incluant la contribution à la protection du climat 2024

Zurich, 16. Avril 2024

Kathrin Dellantonio
Geschäftsführerin Schweiz
Co-Geschäftsleiterin Stiftung myclimate

Attestation No.: 438275/76/77

myclimate – The Climate Protection Partnership est une fondation à but non lucratif de droit fédéral, au bénéfice d'une exemption fiscale, qui s'engage pour la protection climatique. Date de la décision : 5 juillet 2011, Numéro de dossier : 05 10 423

CO₂e = équivalent CO₂ : l'équivalent CO₂ indique combien de fois d'un gaz à effet de serre, p. ex. le dioxyde de carbone.CO₂, de méthane ou de protoxyde d'azote, contribue à l'effet de serre. L'unité de comparaison est le CO₂.